

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



**RELAXE
POUR ERIC**

**Tous mobilisés
le 10 décembre**



LES ENQUÊTES DES COMMISSAIRES « MAGRET ».

S
O
M
M
A
I
R
E

- Une : Photo (Propriété UD 03)
- P2 : Editorial
- P3 et 4: Brèves luttes Pub
- P5 : Plan de formations
- P6 : Election Fonction Publique
- P7 : Inauguration
- P8 : Solidarité

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak -
Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel -
Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30
C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : ART ET NET
03190 Audes

Le Canard « déchainé » vient de lancer un énième pavé dans la mare. Le volatile, peu regardant sur le service social rendu, vole dans les plumes de la CGT, pinçant du bec, frappant des pattes en ciblant le premier animateur du syndicat.

Ainsi, Thierry Lepaon, (et ne voyez là aucune hiérarchie entre volatiles), dans sa migration vers la capitale liée à ses nouvelles fonctions de Secrétaire Général, outrepasserait les normes communément admises qu'un bon cégétiste primaire se doit de respecter dans les attributions d'un logement de fonction.

Et pan, prends ça dans la volière !

Car affectivement, c'est bien connu, dans les images d'Epinal largement véhiculées par les journalistes bien pensant et mieux disant, un Secrétaire Général de la CGT devrait montrer l'exemple, Monsieur ! Faut mettre de l'ordre dans tout ça : « En bleu de travail, en vélo solex, la cantine en bandoulière et les patates aux chaussettes ... ça c'est du cégétiste, du vrai, de ceux qui sentent le cambouis ». Et si, en plus il s'emmêle les pinceaux en citant quelques chiffres ... on pourra en faire des caisses pendant quelques décennies de bêtisiers télévisés. A l'inverse, les erreurs manifestes dans les sommes et la surface de logement dans un premier temps avancées ne font même pas l'objet du moindre scrupule, ni démenti ?!

Alors oui, doit-on s'émouvoir de la mise à disposition d'un logement décent et rénové à l'égard de celui, qui, de par ses fonctions, accepte les contraintes d'une expatriation sur Montreuil ? Admettons !

Pour ma part, ce qui m'émeut (oh non, encore un volatile) c'est surtout l'attitude de ces journalistes qui se disent indépendants et qui, comme par hasard, à la veille des congrès confédéraux, ou d'élections dont l'enjeu est considérable pour le Monde du Travail et l'audience que recueillera la CGT, s'autorisent en toute hypocrisie à dissenter en lieu et place des adhérents sur le bien fondé des travaux de l'appartement de fonction du gégène de la CGT.

C'est sans doute également un hasard si, à l'heure où sont écrites ses lignes, ceux de « La Montagne » interrogent notre camarade Laurent Indrusiak sur la publication du budget de l'UD ? Faut-il serrer le « croupion » dans les jours à venir ?

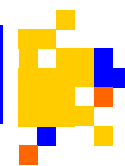
Toutes ressemblances avec des faits similaires relatés sur le plan national et collusion avec des élections professionnelles prévues le 4 décembre seront évidemment fortuites et innocentes.

La ficelle à rôtir la CGT est un peu grosse. La meilleure des réponses sera à lire dans le résultat du scrutin du 4 décembre et dans les luttes à venir.

En attendant tout cela m'a ouvert l'appétit, d'autant que le déjeuner approche et me fait penser que je mangerais bien une salade de foies de volailles.

Jean Pascal Pradel
Membre du bureau de l'UD.

LA CGT DE L'ALLIER SUR LE « QUI-VIVE ».



Le mois de novembre n'aura pas fait exception au reste de l'année puisqu'il aura été marqué par des nombreuses initiatives à l'appel de la CGT, tout en préparant celles à venir.



d'Allchem contre le syndicat d'Adisséo.

Nous avons aussi annoncé les mobilisations que nous organisons dans les semaines à venir.

☞ **Une plainte pour diffamation a été déposée par la Direction d'Environnement-Recycling à l'encontre de la CGT.**

Le 18 novembre : réforme territoriale.

☞ **Il y a quelques mois, 2 militants CGT de My team étaient convoqués suite à une plainte, alors qu'ils se mobilisent pour défendre leur emploi.**

Sans demander l'avis aux citoyens, le gouvernement a engagé une réforme territoriale porteuse de lourdes conséquences pour notre région et notre département : la suppression du Conseil Général ou son maintien avec des compétences réduites, la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes entraînera un éloignement des centres de décision sur de nombreux sujets. Que pèsera l'Allier face aux intérêts du grand Lyon ?

Le 17 novembre : conférence de presse à l'UD.

Alors que la situation économique et sociale de notre pays continue de se dégrader, la CGT s'oppose à la politique menée de concert par le gouvernement actuel et le patronat.

Cela commence à faire beaucoup. Lors de la conférence de presse que nous avons tenue nous avons fait connaître notre position sur ce que nous analysons comme une stratégie patronale.

Visiblement, la CGT dérange, puisque nous assistons à une recrudescence d'attaques de la part d'un patronat décomplexé, les plaintes à l'encontre des militants CGT se multiplient :

☞ **3 militants de l'Allier sont mis en examen pour diffamation, suite à une dénonciation de maltraitance au foyer des Grillons à Nérès-les-Bains.**

☞ **Le secrétaire de l'UL de Moulins est mis en examen pour outrage (voir page 8 écho-flash de ce mois).**

☞ **Une plainte pour diffamation a été déposée par la Direction**



Afin de faire connaître notre position sur ce funeste projet, le Comité Régional CGT d'Auvergne a appelé à un rassemblement devant le Conseil Régional le 18 novembre dernier. Nous étions près de 150 militants à répondre présents, venus du Cantal, de la Haute-Loire, bien sûr du Puy-de-Dôme et de l'Allier qui, avec 30 camarades, était bien représenté.

Nous souhaitions lire une motion devant l'ensemble des Elus, mais les choses n'ont pas été aussi faciles que nous l'avions prévu, du fait de l'attitude scandaleuse du Président de Région, qui a décidé seul, que la CGT n'aurait pas le droit de s'exprimer. C'était sans compter sur notre détermination, il n'a pas réussi à nous faire taire. Finalement notre motion a été lue dans l'hémicycle. L'objectif fut réussi, celui de faire entendre la voix de la CGT.

La réforme territoriale, la fusion des régions pour la CGT, c'est non !

Le 6 décembre.

La CGT et son comité des privés d'emploi appellent à se mobiliser ce jour là, pour l'emploi, contre le chômage et la précarité.

Les 20 et 21 novembre : congrès de l'USD Santé de l'Allier.

Ce sont près de soixante dix militantes et militants qui se sont réuni(e)s en congrès de leur union syndicale à Tronget.

Deux jours de débat ponctués par la situation à flux tendu que vivent les établissements sanitaires et sociaux, publics et privés du département.

Les élections dans la Fonction Publique le 4 décembre prochain ont occupé une large place, les heures mutualisables (droits syndicaux) et leur répartition ont également fait l'objet de larges interventions.

Avec une équipe enrichie pour l'appuyer, Christiane MICAUD a été reconduite dans sa fonction de Secrétaire Générale.

Du 24 au 28 novembre.

Congrès de la Fédération du Commerce et Services avec ses 400 délégués à Vichy. Près de 25 camarades de l'UL sont venus en renfort pour l'organisation. A noter la présence du Secrétaire Général de la CGT, Thierry Lepaon, le deuxième jour du congrès.

Laurent Indrusiak.



Mutuelle Familiale Centre-Auvergne



NOUVEL ACCORD NATIONAL

SUR LA PROTECTION SOCIALE DE VOS SALARIÉS

PRENEZ L'INITIATIVE !

AVEC LA MFCA

4 bureaux à votre service

VICHY (Siège social)
30 bd Gambetta
03207 VICHY CEDEX
Tél. 04 70 31 41 18
www.mutuelle-mfca.fr

MONTLUÇON
73 avenue de la République
Tél. 04 70 05 89 15

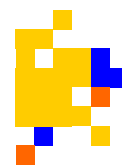
MOULINS
87, rue d'Allier
Tél. 04 70 46 22 57

CLERMONT-FERRAND
16, rue Saint Genès
Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuelle-mfca.fr



PLAN 2015



Formation syndicale générale de niveau 2

- ☞ Semaine 1 - du 1 au 5 juin 2015
- ☞ Semaine 2 - du 4 au 9 octobre 2015

Stage de formation des membres du CHSCT

- ☞ Approfondissement les 11 et 12 mars 2015
- ☞ Stage de base du 30 mars au 4 avril 2015

Stage de formation des membres du Comité d'Entreprise

- ☞ Approfondissement les 28 et 29 mai 2015
- ☞ Stage de base du 26 au 30 octobre 2015

Stage de formation des formateurs

- ☞ 9 au 13 février 2015

Conseillers du salarié

- ☞ Stage de base du 3 au 5 novembre 2015
- ☞ Journée d'études à définir dans 1^{er} semestre

Stage de formation des Conseillers Prud'hommes

- ☞ À voir

Journée d'étude Santé/Travail début juillet 2015

- ☞ A définir

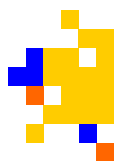
½ journée d'étude fiscalité

- ☞ A définir

Formation du collectif de direction

- ☞ 24 au 26 février 2015





DE LA RÉFORME TERRITORIALE AU MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC : L'IMPORTANCE DU VOTE CGT.

Le 4 décembre 2014, ce seront 5 millions de salariés, fonctionnaires et statut privé, du service public qui éliront pour 4 ans leurs représentants syndicaux. C'est la première fois que se déroulent simultanément les élections des personnels territoriaux, hospitaliers, d'Etat et de la poste.

Carrières, statut, Développement.

Ce scrutin représente un véritable enjeu pour l'avenir professionnel des agents, pour imposer un service public de qualité :

- ☞ au niveau salarial pour un employé : 1 100 € à l'embauche, 1 600 € en fin de carrière, 1 000 € en retraite, pour des temps pleins, 30 % ne sont pas à 35 h.
- ☞ au niveau la défense du statut : il rend le salarié indépendant vis-à-vis du pouvoir politique et il est le garant d'une égalité de traitement de tous les usagers devant le service public.

Le service public de qualité, (créé lors de l'après-guerre, à partir des réels besoins des usagers et de la population : l'électricité, l'eau potable, la santé, le transport...) a été mis en place grâce au rapport de forces et démocratiquement par des élus proches des salariés.

La mise en place de l'intercommunalité suivie de la réforme territoriale nous amène petit à petit à une reconstruction totale des territoires et de ce fait à une répartition différente des services publics. Les créations de métropoles, voire d'euro métropoles, nous amènent à penser que le service public ne serait plus national, mais à l'échelle du territoire créé. Ce service public réel deviendrait alors un service au public assuré (plus ou moins bien, suivant la richesse du territoire) par le privé et les multinationales. On sait ce qu'il adviendrait du service rendu et du prix correspondant (exemple de l'eau

potable, réseaux entretenus au minima et prix du m3 multiplié par 2 ou 3).

Les services publics ont aussi un rôle considérable à jouer dans le développement industriel du pays. L'industrie a besoin des services publics, transport, énergie ..., comme le service public a besoin d'un tissu industriel efficace.

L'assemblée nationale planche sur une série de propositions visant à réduire le soi disant déficit afin de réaliser 50 Milliards d'économie en 3 ans. Pour cela, je cite : "*inciter les collectivités territoriales à geler ou réduire leurs effectifs, introduire une obligation de motivation visant l'avancement d'échelon, introduire une journée de carence d'ordre public*".

Les propositions existes.

Pour la CGT, ce n'est pas du côté du Service Public et du salariat qu'il faut faire des économies pour redresser le pays, mais du côté du Capital financier et des dividendes versés aux actionnaires.

Ce n'est pas d'austérité, source d'inégalités, dont la France a besoin mais au contraire de solidarité.

Ce n'est pas le salariat qui est un Coût puisque c'est lui qui, au contraire, produit les richesses.

Avec les propositions CGT, notamment la mise en place d'une vraie réforme fiscale et d'un pôle financier public, il est possible de maintenir et développer le Service Public, service assuré par des agents

publics qualifiés, payés justement, reconnus et disposant de droits.

Une CGT confortée, c'est indispensable.

Le résultat, en % pour chaque organisation syndicale, s'ajoutera à celui des TPE et des élections du privé et donnera la véritable photographie de ce que représente chaque organisation syndicale. Cette représentation déterminera aussi les moyens syndicaux alloués en termes d'heures, locaux, moyens ayant une incidence sur la vie des structures territoriales et par conséquent de l'interpro dont on connaît l'importance vitale pour la CGT. Si ce vote est mauvais, c'est toute la CGT, actuellement 1ère organisation, qui en pâtira.

Le 4 décembre, voter CGT, c'est conforter la CGT à la 1ère place et faire en sorte de se donner les moyens d'avoir des structures syndicales adaptées aux luttes actuelles et à venir.

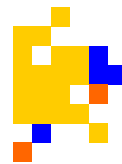
C'est aussi faire le choix du service public.

Le 4 Décembre, c'est aussi la date limite pour le vote de la caisse de retraite des territoriaux et hospitaliers titulaires (CNRACL), caisse jusque là excédentaire, mais tellement malmenée.

Voter et faire voter CGT, c'est aussi garder un système de retraite par répartition et adapté aux besoins des salariés.

Jean Louis Foret.

ALLÉE MARCEL LÉGOUTIÈRE, LA CGT OUBLIÉE !



Le 21 septembre 2014, la municipalité de Montluçon organisait l'inauguration d'une allée en l'hommage de notre camarade Marcel Légoutière.

Nous pouvons nous en féliciter, il n'est pas si fréquent que la mémoire d'un militant de la CGT qui s'est engagé au service de la collectivité et des autres soit reconnue et honorée. Mais pour l'équipe municipale, pas question d'évoquer son engagement dans la CGT et au parti communiste.

Rien d'étonnant à cela. Il faut savoir que la municipalité avait déjà oublié d'inviter la CGT à l'inauguration, il aura fallu que l'UD envoie un courrier pour signaler ce malheureux oubli, pour se voir adresser un carton d'invitation la veille de l'inauguration. Rien d'étonnant non plus, mais scandaleux tout de même, quand Pierre Antoine Légoutière, conseiller municipal dans la majorité municipale, petit-fils de notre camarade prit la parole pour saluer son grand-père. Il a rappelé ses engagements, mais en oubliant volontairement de citer la CGT, et le PC, allant même jusqu'à dire que son grand-père aurait peut-être eu un engagement différent en d'autres circonstances.

Cela a profondément choqué les militants CGT présents. Il aura fallu d'ailleurs que nous intervenions auprès de la presse pour que soit rappelé le parcours de Marcel.



Nos adversaires de classe n'ont aucun scrupule à réécrire l'histoire dans le sens de leurs intérêts. Une fois de plus sur ce sujet, comme les autres, nous devons rester vigilant !

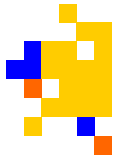
Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de rencontrer Marcel : ci-dessous et en quelques lignes, son parcours militant.

☞ Responsable de la CGT dans la clandestinité, il sera vice président du Comité Départemental de Libération. C'est sous son impulsion que seront créés à Montluçon les Comités de Gestion à partir desquels sera relancée la vie économique de la ville. C'est tout naturellement qu'il dirigera l'Union Départementale CGT de l'Allier jusqu'en 1954.

☞ Il sera élu Conseiller Municipal Communiste de Montluçon de 1947 à 1959 et à nouveau en 1977 sur la liste d'Union de la gauche conduite par Pierre Goldberg.

☞ Administrateur de la CGT aux caisses de Sécurité Sociale, à l'hôpital de Montluçon, il a su imposer le plus grand respect sans pour autant se départir de la tâche qui lui était confiée. Après la Résistance c'est sans doute pour la défense de la Protection Sociale qu'il dépensa la plus grande énergie.

Laurent Indrusiak



RELAXE POUR ERIC

Alors que la situation économique et sociale de notre pays continue de se dégrader, la CGT, depuis des mois, s'oppose à la politique menée de concert par le gouvernement et le patronat.

Visiblement, la CGT dérange.

Indiscutablement, démonstration est faite que les préoccupations favorites du gouvernement et du patronat sont « casser » du syndicaliste et brimer le mouvement social.

De fait, dans la période, nous assistons à une recrudescence de dépôts de plaintes à l'encontre des militants CGT de la part d'un patronat totalement décomplexé et rompu à cet exercice.



dans la majorité des entreprises actuellement, se focalise exclusivement sur la CGT. Délibérément, elle fait porter l'entière responsabilité de comportements et débordements, qu'elle seule juge inappropriés. Le message est clair : osez seulement revendiquer et vous serez assimilé à la grande délinquance et traité comme tel. Eric doit donc comparaître devant le tribunal de Moulins, mercredi 10 décembre 2014, à partir de 14 h 00.

Son crime est d'être un militant CGT engagé et passionné. Mais ne le sommes-nous pas tous ? Nous pourrions être nous aussi inquiétés pour avoir simplement osé nous exprimer. Il n'y a pas si longtemps certains l'ont été fortement. Rappelons-nous nos camarades Jacky et Jérôme ! De nouveau, la CGT doit réagir et démontrer qu'elle ne laissera pas impunément faire. De part les caractéristiques de sa profession et de son statut, si Eric est condamné au pénal, il encourt des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la révocation, ce qui veut dire perte d'emploi avec toutes les conséquences induites pour lui et sa famille.

Notre solidarité est indispensable.

En ce sens, le 10 décembre 2014 doit être un moment fort de mobilisation où la CGT, de nouveau, fera la démonstration du soutien de tous les militants réunis

pour la défense de notre camarade. Ensemble, nous exigerons la relaxe intégrale d'Eric. Il ne doit pas être condamné. Il ne devrait même pas comparaître car militer n'est punissable par aucune loi.

Nos combats, nos engagements ont permis de prouver qu'avec des dossiers de mise en accusation vides, la justice ne peut condamner qui que ce soit, de quoi que ce soit. L'objectif que nous devons collectivement nous fixer est de construire une mobilisation de très haut niveau, ce 10 décembre 2014, à 14 h 00, devant le Tribunal de Moulins, afin de peser sur le jugement et obtenir la relaxe pure et simple. Au préalable, nous nous rassemblerons devant la Préfecture de Moulins, à partir de 12 h 00. Les camarades de Moulins se chargeront du déjeuner et il est donc nécessaire, outre de faire connaître votre participation auprès de l'UD, de vous inscrire par téléphone à l'UL de Moulins au 04.70.44.11.70. Puis, nous nous rendrons en manifestation jusqu'au Tribunal pour 14 h 00.

Si un camarade de la CGT est touché, c'est toute la CGT qui est touchée.

Alors, aucune hésitation ! Mobilisons-nous ! Exigeons la relaxe totale pour Eric.

Gisèle Bascoulergue.

Le syndicalisme criminalisé.

C'est dans ce contexte nauséabond que notre camarade Eric Colin, Secrétaire Général de l'UL CGT Moulins, membre du bureau de l'UD et Secrétaire de la Pénitencière CGT Rhône-Alpes/Auvergne, s'est vu mis en examen pour outrage, suite à un dépôt de plainte de la Directrice de la Centrale Pénitencière d'Yzeure. Mais de quel outrage parle-t-on ? Serait-ce celui d'avoir élevé le ton au cours d'une discussion animée entre grévistes et direction au beau milieu d'une journée d'action de mobilisation et de grève ? A priori, il ne s'agit bien que de cela. Il faut faire un exemple. La Direction, comme